

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : — " 6 " 11 " 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.

PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à	
11 h. 46 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> soir.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> soir.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS		
5 » 10 » »	10 » » »	1 » 10 » »	5 » 40 » »	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.		
10 » » »		5 » 40 » »		2 » 51 <sup>m</sup> soir.	3 » 56 <sup>m</sup> soir.	4 » 22 <sup>m</sup> soir.	5 » 51 <sup>m</sup> soir.	10 h. 33 <sup>m</sup> — 11 h. 22 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 <sup>m</sup> »		
				7 » 34 <sup>m</sup> »	8 » 46 <sup>m</sup> »	9 » 28 <sup>m</sup> »	10 » 55 <sup>m</sup> »	*	2 » 48 <sup>m</sup> soir.		

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 50<sup>m</sup> soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

### AVIS

L'Imprimerie A. LAYTOU et les bureaux du Journal du Lot sont transférés rue Valentré.

Cahors, 14 Novembre.

Un comité bonapartiste s'est formé pour protester publiquement contre l'invalidation de M. Paul de Cassagnac, en payant les frais de son élection.

L'invalidation de M. de Cassagnac n'est pourtant pas une de ses mesures injustes contre lesquelles il soit permis de protester.

S'il est une invalidation qu'on ait le droit de reprocher à la Chambre, ce n'est pas celle du député qui a employé les manœuvres que l'on sait, et qui, pendant deux jours, du haut de la tribune française a insulté ses collègues, les membres du gouvernement et le chef de l'État :

M. Paul de Cassagnac. — Il n'y a rien de commun entre lui et nous depuis son parjure? (Bruyantes exclamations.)

M. le Président. — M. Paul de Cassagnac, je ne peux laisser passer une parole qui est une offense au premier magistrat de la République. Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac dit qu'il est de ceux qui ont cru loyalement et bêtement (Rires à droite) aux paroles du maréchal de Mac-Mahon.

M. Paul de Cassagnac, faisant allusion au 16 Mai, dit que le Maréchal avait déclaré qu'il irait jusqu'au bout, mettrait les députés républicains à la porte et ferait sauter le Sénat plutôt que de se rendre.

M. Grévy fait observer à l'orateur qu'il ne peut pas attribuer au président de la République un fait qualifié de crime par la loi.

M. Paul de Cassagnac revient à la tribune. Il se plaint d'être une victime expiatoire du 16 Mai. Il ajoute qu'il sera invalidé à cause que celui qui devrait l'être à sa place s'est mis à l'abri d'une invalidation.

Et lorsqu'il a épuisé l'injure c'est le mensonge éhonté que M. de Cassagnac étale publiquement :

M. Crozet-Fourneyron donne lecture d'une lettre ordonnant au préfet du Gers de nommer un instituteur révoqué qui lui assurera 40 voix. Cette lettre est signée : « Paul de Cassagnac. »

M. Paul de Cassagnac demande qui est le signataire.

M. Crozet-Fourneyron. — Vous, monsieur.

M. Paul de Cassagnac. — Je nie cette lettre.

A la reprise de la séance, M. Paul de Cassagnac, à propos de la lettre citée, avoue qu'il l'a écrite.

Ah! certes, en d'autres temps, d'autres majorités parlementaires se sont montrées moins patientes.

Sous la Restauration, le député Manuel fut chassé de l'Assemblée par la force pour une simple allusion qui parut blessante pour le chef de l'État.

Aujourd'hui l'injure est flagrante, répétée, jetée au Président du haut de la tribune, en présence des diplomates étrangers ; et la majorité n'a pas prononcé l'exclusion immédiate.

Protester publiquement contre l'invalidation de M. de Cassagnac c'est faire mépris des décisions de la Chambre, c'est approuver hautement les injures au Maréchal-Président de la République. Nous n'apprécions pas cette attitude, nous la signalons avec tristesse.

Font partie du comité de protestation bonapartiste :

- MM. le comte Morat, député du Lot ;
- Leveret, député du Pas-de-Calais ;
- Thirion-Montauban, député de la Dordogne ;
- Haentjens, député de la Sarthe ;
- Baron Eschasseriaux, député de la Charente-Inférieure ;
- Jolibois, député de la Charente-Inférieure ;
- Hamillet, député du Pas-de-Calais.

Dans la discussion de l'élection de M. Paul de Cassagnac, M. le baron Dufour a cueilli un rappel à l'ordre.

Utile et patriotique conduite que celle des députés bonapartistes du Lot!

### Commission du Budget

Paris, 12 nov.

La commission du budget, dans sa séance d'hier, s'est occupée du ministère de l'intérieur. M. Constans a donné lecture de son rapport. L'accord est intervenu sur tous les points qui étaient restés en litige avec le ministre. Le rapport de M. Constans a été adopté, il pourra être déposé jeudi prochain sur le bureau de la Chambre. La commission a passé ensuite à l'examen des principales questions que soulève le budget de la marine; sur chacune d'elles, elle a pris ses résolutions. Elle insiste pour que le ministre emploie une partie des matières premières dont il dispose à des constructions nouvelles et pour que le chiffre des approvisionnements généraux soit diminué en raison de cette utilisation. On ne peut tout faire à la fois; et au moment où la solde vient d'être relevée, où la retraite est améliorée, c'eût été procéder avec exagération que d'inscrire au budget l'augmentation du traitement de table pour les officiers et les maîtres. La commission s'est vue obligée de repousser la demande qui lui était faite pour cet objet. Après l'examen de ces deux ministères, M. Rouvier ayant fait connaître de son côté les réductions opérées sur les travaux publics, la commission s'est occupée de fixer d'une manière précise l'excédant restant libre. Elle a constaté que l'exercice de 1879 se soldait avec un excédant de 30 millions. La discussion a commencé sur l'emploi à en faire, et il n'a pas encore été déterminé quelle serait la part qui serait consacrée aux dégrèvements d'impôts.

Par un surcroît de précaution, la commission entend réserver des ressources pour faire face à certains crédits supplémentaires pouvant résulter, dans l'exercice 1879, soit de lois déjà votées, soit même de lois promises qui doivent l'être prochainement. C'est ainsi qu'alors même qu'on ne pourrait en déterminer dès à présent l'importance réelle, une somme sera destinée à faire face aux engagements pouvant résulter pour l'État dans cet exercice de la loi récemment votée sur les sous-officiers, et qu'une au-

tre somme sera destinée à couvrir l'accroissement de dépenses qui sera produit par l'élévation de solde qui doit compenser, pour certaines catégories d'officiers, l'élévation récemment votée de la retenue.

La commission se propose, dans sa prochaine séance, de fixer définitivement quel sera le chiffre des dégrèvements d'impôt, et quelles seront les taxes supprimées. Dès à présent, nous pouvons indiquer entre quels impôts aura lieu le dégrèvement; ce sont les suivants :

Impôt sur la chicorée 5,800,000 fr., impôt sur les huiles 5,500,000; réduction de 1.50 à 1 p. 100, du timbre sur les effets de commerce, 10,000,000; droit sur la navigation 4,000,000.

Pour l'impôt de la chicorée, la suppression peut, dès maintenant, être considérée comme certaine. C'est sur les autres que portera demain la discussion.

Paris, 12 nov., soir.

La commission s'est réunie aujourd'hui, pour arrêter le choix des impôts à dégrever. On peut dès maintenant considérer que l'impôt sur la chicorée sera aboli. Quant à l'impôt sur les huiles et sur les effets de commerce, les opinions sont partagées. Les uns voudraient ne dégrever que partiellement les huiles pour opérer une plus forte réduction sur le timbre des effets de commerce. D'autres proposent d'établir sur les chèques un droit proportionnel au lieu du droit fixe de 20 centimes. Cette mesure procurerait un peu plus de quatre millions et permettrait d'opérer un plus fort dégrèvement sur le timbre des effets de commerce. Tel est actuellement l'état de la question.

### REVUE DES JOURNAUX

#### Constitutionnel.

Les trois noms de M. le comte de Montalivet, de M. le général Gresley et de M. Ernest André, réalisent, le maximum des garanties conservatrices uni au maximum des garanties constitutionnelles. M. de Freycinet dans un discours que la presse libérale célébra à l'envi et auquel la presse conservatrice ne put opposer que cette réserve : « Nous attendons des actes » assura que les gauches feraient, s'il était nécessaire, la moitié et les trois quarts du chemin au-devant des hommes de bon vouloir que des scrupules conservateurs retiennent encore en deça des frontières républicaines. Le choix que les gauches sénatoriales viennent de faire des trois noms cités plus haut, représentent au moins les trois quarts du chemin accompli par elles à la rencontre des conservateurs-libéraux du Sénat. S'ils ne consultent que la logique et le patriotisme, ils feront l'autre quart de la route.

#### Journal des Débats.

Le Journal des Débats adresse un dernier appel aux constitutionnels du Sénat en faveur des candidats des gauches. « L'occasion actuelle, dit-il, a cela de particulier que c'est la dernière dont ils puissent profiter pour s'unir à la majorité républicaine avec une entière dignité. Loin d'avoir fait appel à des sentiments plus délicats qui leur permettent aujourd'hui encore de rompre avec leurs faux alliés, et qui, demain peut-être, les embarrasseraient pour se rapprocher de nous. Reste à savoir si les habitudes ne seront pas plus fortes que les conseils de l'esprit politique. Les choix qui ont été faits par le comité sénatorial des gauches sont de

ceux que tout sénateur vraiment constitutionnel et vraiment conservateur peut et doit accepter. Si sur le nombre, quelques-uns seulement viennent à nous ils seront bien reçus : en tous cas, le parti républicain n'aura mérité aucun reproche, et l'on ne pourra pas l'accuser d'avoir découragé les ouvriers de la onzième heure.

#### Monde

Le Monde fait remarquer, à propos du congrès de Berlin, que la vieille monarchie capétienne fonda l'influence de la France en Orient sur le protectorat du catholicisme; et que cette partie de sa politique extérieure lui valut une grande gloire. « Supprimez ses imposants exemples, s'écrie l'organe catholique, répudiez ses enseignements, rompez sa tradition, et vous n'êtes plus rien dans le monde ! En nous exprimant ainsi, notre but est de rendre à M. Waddington, la justice qu'il mérite pour s'être montré très ferme sur un point essentiel. Au fond, lui protestant, il a été clérical à Berlin, puisque, pour parler le jargon du jour, être clérical, c'est vouloir que la France ne sépare pas ses intérêts des intérêts du catholicisme. »

#### On lit dans le National :

De tous les calculs auxquels on s'est livré jusqu'à présent au sujet des prochaines élections sénatoriales, il résulte clairement aujourd'hui que le 5 janvier 1879 sera la date d'une nouvelle victoire pour la République. Nos adversaires eux-mêmes sont forcés d'en convenir; mais ils cherchent, comme toujours, à atténuer autant que possible la défaite au-devant de laquelle ils courent, et ils essaient de s'illusionner eux-mêmes sur sa gravité. Dans ce but, ils font des supputations grâce auxquelles ils parviennent à réduire à huit le chiffre de la majorité assurée aux républicains. Nous ne doutons pas que le résultat définitif n'enlève encore les dernières illusions de ces messieurs et ne transforme en désastre complet ce qu'ils considèrent seulement comme une défaite partielle.

#### On lit dans la Correspondance Saint-Chéron :

« Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains, venus en France pour visiter l'Exposition, sont retournés chez eux indignés de l'air de fête et de la folle joie qu'ils avaient constatée chez nous, si peu de temps après la séparation de leur pays. Là-bas, on n'a point cessé de pleurer; ici, on a déjà oublié. On comprend que ce contraste ait bien désillusionné ces pauvres gens. »

M. de Saint-Chéron est bien bon de s'intéresser aux douleurs des Alsaciens; seulement s'il avait pris la peine de faire une petite tournée dans le pays, il aurait pu constater, au contraire, le sentiment de joie et d'orgueil qu'a fait naître chez nos chers compatriotes le succès de l'Exposition universelle.

Ils ont pris leur part bien légitime de cette rentrée éclatante de la France dans l'estime de toutes les nations et l'ont considérée comme une première revanche prise sur ses incorrigibles détracteurs. Si M. de Saint-Chéron connaissait son Paris, il saurait que les rues du Sentier, des Jeuneurs, Saint-Fiacre, d'Uzès, qui étaient si brillantes et si joyeuses pendant les fêtes de 1878, sont en majorité occupées par l'industrie alsacienne.

Les Alsaciens savent de quel côté sont leurs amis, et ils n'oublient pas la phrase infâme

écrite au lendemain de l'annexion par un journal du parti de M. Saint-Chéron :
L'Alsace, cette éternelle servante, vient encore de changer de maîtres..

Si nos renseignements sont exacts, la majorité républicaine est résolue à ne réclamer aucune mesure de rigueur ou de justice, contre les hommes qui composaient le cabinet du 18 mai.

A la lecture du rapport fait par la commission d'enquête, on proposerait, en effet, un ordre du jour motivé, portant en substance, que le pays est désormais absolument garanti par l'accord des pouvoirs publics contre des tentatives brouillonnes et révolutionnaires et qu'on se borne à livrer au jugement de l'opinion publique la conduite des ministres, depuis le 16 mai jusqu'au 14 octobre. L'ordre du jour rendrait d'ailleurs hommage à l'attitude correcte et constitutionnelle du président de la république, qui rend seul possible l'acte de dédaigneuse clémence de la Chambre à l'égard de MM. de Broglie, Fourtou et de leurs amis.

La guillotine à vapeur

M. de Saint-Chéron continue de semer la terreur dans les provinces. Sa correspondance effroi des mères-grand, tient du conte de fées. Le noble correspondant y raconte des histoires auprès desquelles Barbe-Bleue et le Petit-Poucet semblent non-seulement vraisemblables, mais historiques. Egayez ce que narre, aujourd'hui, le Perrault de la réaction :

On raconte qu'un invalide de la dernière session a adressé à M. Paul de Cassagnac :
— Une lettre de condoléance.
— Non point, mais un billet de félicitations.

Dans « ce petit mot », l'ex-honorable, qui pourrait bien être un voyant, explique à son collègue en ostracisme, qu'avant quelques mois, tous les invalides seront bien heureux d'avoir été mis « hors la Chambre. »

Car, dans quelques mois, dit-il, la mise hors la Chambre sera remplacée par la mise hors la loi. On n'invalidera plus, le prétexte de la vérification des pouvoirs manquant au mieux disposés; on supprimera ses adversaires par le tribunal révolutionnaire, et par l'échafaud.

Nous espérons pour M. de Saint-Chéron qu'il croit à ce qu'il raconte et qu'il faut, dès lors, le ranger dans l'intéressante classe des timides et de ceux auxquels est d'avance acquise la pleine possession du royaume des cieux.

PAUL FOUCHER.

INFORMATIONS

La commission du classement général des

BULLETIN DU JOURNAL DU LOT 14 novembre 1878.

Correspondance Littéraire AD. FAYRE.

CHASSEUR DE PANTHÈRES PAR ERNEST CAPENDU.

Je me suis vu en face de mon héros, le héros de l'un de mes récits et que les événements les plus horribles devaient faire revivre mes souvenirs de voyage !
Lorsque la nouvelle des massacres de Syrie arriva en France, je me rappelai la conversation que nous avions eue ensemble, M. Loisel et moi, et les événements actuels m'ont prouvé combien ce dernier avait eu raison.

Victorine venait près de nous avec Néomie et

officiers de tous grades de l'armée française, se réunira le 6 décembre prochain, au ministère de la guerre, sous la présidence du maréchal Canrobert.

L'Exposition.

L'Exposition universelle a fermé définitivement ses portes lundi.

La Loterie nationale est irrévocablement limitée à 12 millions de billets et le mode de tirage est fixé comme suit :

Les lots principaux porteront indistinctement sur toutes les séries.

Les autres lots seront répartis en douze magasins.

Un premier tirage déterminera pour les lots principaux les séries gagnantes.

Pour les autres lots, les numéros sortants gagneront dans toutes les séries.

Il y aurait bien quelques critiques à produire contre ce règlement, mais comme nous ne traitons cette question qu'à titre de renseignement, nous nous abstiendrons de toute réflexion désagréable pour les promoteurs d'une opération justifiée par le succès.

Il nous reste à tirer l'enseignement qui ressort du grand spectacle auquel la France a convié le monde entier : c'est que l'industrie est un champ sans limite, et dans lequel il ne faut jamais s'arrêter un instant, sous peine de se voir distancer par les rivaux que l'on dédaignait la veille. La France a prouvé qu'elle comprenait et appliquait cette maxime. Avec les moyens financiers dont elle dispose aujourd'hui, elle est sûre de conserver le rang qu'elle a conquis, mais c'est à condition qu'elle renoncera pour toujours à gaspiller ses trésors dans les aventures étrangères.

Ce qu'a été au point de vue artistique et industriel, l'Exposition de 1878, nos lecteurs le savent, dit le Journal des Débats. Mais bien autrement importante pour le rétablissement de notre prestige a été cette visite du monde entier à Paris pendant les six mois qui viennent de s'écouler. Depuis les membres des familles royales qui, aux côtés du président de la République, ont assisté à l'ouverture et à la clôture de l'Exposition jusqu'aux plus modestes visiteurs, il n'est personne qui n'ait été frappé du bon ordre qui régnait dans la cité, de l'esprit de cordialité sympathique de sa population, en même temps que de son admirable entrain et de la spontanéité de son génie dans l'organisation des fêtes nationales, et pardessus tout, de son amour passionné pour le travail. Aussi, bien des préventions injustes ont-elles été détruites, bien des calomnies sont-elles tombées devant cet admirable spectacle de la réunion de tant de merveilles dans la capitale, calme et heureuse de la France qui a le droit d'avoir confiance dans l'avenir et ne songe à reconquérir son influence dans le monde que pour maintenir la paix.

Discours de M. Gambetta

AUX DÉLÉGUÉS OUVRIERS DE L'AYERON (1)

C'est un grand bien que ces délégations d'ouvriers envoyés des divers points de la France pour visiter la magnifique Exposition qu'a organisée le gouvernement républicain, au lendemain même des désastres que l'empire avait déchaînés sur nous. En visitant la capitale de la France, et en particulier le Champ de Mars, vous avez vu se révéler à vos yeux le génie même de la démocratie, qui enfin triomphait, vivace et indestructible, dans sa forme naturelle, la République.

Revenus parmi vos compatriotes, vous leur direz combien est calme le peuple parisien que peignent si turbulent les partis néfastes qui ne pardonnent pas à son intelligente politique de les avoir à jamais condamnés; vous leur direz combien sont injustes les méfiances de ceux qui ont voulu décapiter Paris en transportant le siège de nos deux grandes Assemblées à Versailles, ou elles sont comme exilées, mais non heureusement à perpétuité.

Puis, vous aurez bien soin de faire que votre union forte, comme délégués envoyés ensemble à l'Exposition, devienne le point de départ d'une union constante entre vous, comme travailleurs, vous communiquant les uns aux autres les résultats de vos observations ; comme patriotes, vous secondant les uns les autres dans la lutte contre les ennemis de la République, de plus en plus identifiés avec la patrie.

Ce que nous voulons, en effet, ce n'est pas une République inféodée à telle ou telle faction, ce n'est pas une République, ou aristocratique, ou bourgeoise, ou plébéienne, c'est une République vraiment nationale.

Ceux-là sont dupes d'une chimère qui s'imaginent qu'il est prescrit et qu'il est possible au gouvernement de faire le bonheur de tous. Le gouvernement ne doit strictement à tous qu'une chose : la justice. Chacun s'appartenant, il convient à chacun de se rendre heureux ou malheureux par le bon ou par le mauvais usage de sa liberté. L'Etat se contente d'assurer également les droits de chacun, du pauvre comme du riche, du petit comme du grand.

Parmi ces droits, il en est un essentiel entre tous, c'est le droit à l'instruction, à l'instruction qui est la protectrice naturelle de la moralité, l'arme capitale dans la lutte de la vie, le préservatif le plus efficace contre la misère. Le devoir absolu des gouvernements est de la répandre partout à pleines mains, et de faire que les lumières publiques s'accroissent de plus en plus, les charges publiques s'allègent de plus en plus, les charges publiques.

Soyez-en sûrs, la République, tout à l'heure définitivement assise, ne manquera pas à sa tâche de grande justicière et de grande éducatrice. Elle rendra de si importants services,

(1) Nous ne sachons pas que les délégués ouvriers du Lot aient songé à se rendre chez leur éminent compatriote.

CHRONIQUE LOCALE

L'idée d'inaugurer notre nouvelle salle de théâtre par un bal ou un concert, au profit des pauvres, fait son chemin. Nous félicitons les jeunes gens distingués qui veulent bien se mettre à la tête de cette œuvre de bienfaisance et qui la feront certainement réussir par la bonne volonté et le zèle qu'ils veulent bien y mettre. La société cadurquienne se montre très favorable à ce projet.

Le gouvernement vient d'accorder à M. le comte de Grimaud, évêque de Cahors, une somme de 100,000 francs pour l'agrandissement du grand séminaire et une autre de 5,000 pour l'achat d'ornements divers destinés à notre Cathédrale. Mais la plus grosse question soulevée par cette commission est celle des franchises postales. Par décision ministérielle du 9 novembre courant M. Vernet, contrôleur de la culture des Tabacs à Gourdon, vient d'être appelé en la même qualité, dans la direction de Chambéry.

Les assises du Lot, pour le quatrième trimestre de 1878, s'ouvriront à Cahors, le lundi 18 novembre 1878, sous la présidence de M. de Calmels-Puntis, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

Le ministre de l'intérieur vient de faire publier un travail statistique intitulé : La situation financière des communes de France en 1878.

Ce travail présente, d'une part, les renseignements propres à faire apprécier l'importance de chaque commune d'après la chiffre de sa population et l'étendue de son territoire; d'autre part, les éléments principaux qui constituent sa situation financière.

On a dès maintenant des renseignements complets sur la récolte des vins sur toute l'étendue du territoire. Il en résulte que la récolte est meilleure qu'on ne le croyait, puisque, si l'on tient compte de la situation spéciale de

dans la ville et formant foule dans les rues étroites. La soirée était splendide; il était neuf heures, des étoiles diamantées parsemaient le voûte céleste et inondaient la plaine et la montagne de leurs rayons incandescents. Les Druses marchaient lentement par les rues, les mains enfouies dans leurs larges manches, les bras réunis sur la poitrine, l'allure grave et lugubre, le turban penché vers le sol, dans une attitude méditative.

En Europe, lorsqu'un orage politique gronde dans l'air, lorsque le vent de l'émeute souffle dans les grandes villes, l'émotion populaire se traduit par un redoublement d'agitation, d'animation. La fièvre qui se manifeste dans tous les cerveaux et qui ne permet plus à chacun ni repos ni calme, est l'indice de la perturbation sociale qui doit avoir lieu.

En Orient, c'est le contraire. Jamais les orientaux ne sont plus graves, plus silencieux, moins animés, moins remués que lorsqu'ils se trouvent à la veille de quelque terrible événement. Plus le moment approche, plus la gravité redouble, plus le silence devient solennel, plus l'immobilité et l'inaction des masses s'empressent d'un caractère lugubre.

Ce soir-là, les rues de Deir-el-Kamar ressemblaient aux avenues de cimetière. La foule s'écoulait et se mouvait avec des mouvements insensibles: on eût dit des ombres glissant sur le sol. La chaussure des Orientaux, ces babouches de peau de vache et de mouton, sans talons, sans semelles battues, aide encore à leur démarche silencieuse et augmente la majesté funèbre de leurs allures.

(A suivre)

leurs jeux interrompirent notre conversation.

Je demurai cinq jours à Deir-el-Kamar, puis je pris congé de mes hôtes charmants, j'embrassai Victorine et Néomie et je me mis en route avec mon chasseur de panthères, lequel avait eu, avant notre départ, une conférence secrète avec Victorine. La charmante enfant nous envoya baisers sur baisers du bout de ses jolis doigts, et nous regagnâmes avec l'adieu d'un ange, la route des démons que nous avions déjà parcourue.

Qui m'eût dit que dix ans plus tard je devais prendre la plume pour mettre en scène toutes ces intéressantes familles, que mon guide devait devenir le héros de l'un de mes récits et que les événements les plus horribles devaient faire revivre mes souvenirs de voyage !

Lorsque la nouvelle des massacres de Syrie arriva en France, je me rappelai la conversation que nous avions eue ensemble, M. Loisel et moi, et les événements actuels m'ont prouvé combien ce dernier avait eu raison.

Et sa fille, pauvre chère enfant, quelle destinée que la sienne au milieu de ces odieux massacres ! Quelle odyssee que je veux raconter, car un hasard providentiel m'en a fourni tous les atroces détails.

Demeurons donc à Deir-el-Kamar, cher lecteur; seulement franchissons l'espace des dix années qui séparent la première visite que nous venons d'y faire ensemble de celle que nous allons y faire de nouveau.

J'ai quitté Deir-el-Kamar le 26 juin 1831, nous y rentrons le 3 juillet 1860

LA FÊTE

Deux points principaux de l'histoire du peuple druse sont toujours demeurés dans l'ombre, son origine d'abord, sur laquelle une foule d'opinions différentes ont toujours été émises sans qu'aucune ne soit appuyée sur des preuves irrécusables; et sa religion, à propos de laquelle on n'est pas fixé davantage.

Cette religion semble être un mélange des opinions de Zoroastre, de la mététempyose indienne et des dogmes mahométants, juifs et chrétiens, mais quels en sont les caractères principaux, on l'ignore. Les Druses conservent leurs livres sacrés avec le plus grand soin et pouissent la précaution jusqu'à les cacher soigneusement pour les soustraire à la curiosité des profanes. Il gardent un secret inviolable sur leurs doctrines.

Tout ce que l'on sait, c'est qu'ils sont divisés en trois classes :

- 1° Les dhahels, ou ignorants et mondains.
2° Les nabi, ou aspirants à la spiritualité.
3° Les okals ou akales, c'est-à-dire les sages.
Ils se réunissent par sectes à certains jours, à certaines heures, pratiquent en commun les règles inconnues de leur culte; puis, à la sortie de ces conférences secrètes, ils reprennent leur existence ordinaire.

certaines localités ravagées par le phylloxera ou l'oïdium, comme d'Héraul, qui produisait chaque année en moyenne 14 millions d'hectolitres...

RÉFORME POSTALE

MM. Léon Say et Cocheront ont déposé un projet de loi ayant pour objet la réorganisation des services des postes et télégraphes...

Ainsi, elle a refusé d'approuver l'idée de créer des mandats-poste découverts, qui lui avait été soumise; par contre, elle estime qu'il serait bon de supprimer les pénalités qui frappent les lettres insuffisamment affranchies...

On annonce la formation d'une Société de secours et de prévoyance entre MM. les vétérinaires du Lot-et-Garonne et des départements limitrophes: Gers, Landes, Dordogne, Lot et Tarn-et-Garonne.

On écrit de Sarlat (Dordogne):

Les truffes ont fait leur première apparition à la foire de Sorges. Bien qu'elle laisse encore beaucoup à désirer sous le rapport de la maturité...

LE TRIPLE ASSASSINAT D'ALLEMANS

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-Garonne du 13 novembre: Voici les premiers détails que nous recevons sur le triple assassinat d'Allemands qui nous a été annoncé hier...

Le crime a été commis au lieu de la Gravelle, commune d'Allemands, près Miramont. Les victimes sont: une vieille femme de 75 ans environ; son fils âgé de 48 ans, et sa belle-fille, âgée de 36 ans.

Le vol n'est pas le mobile de cet horrible crime, car rien n'a été dérangé dans la maison. On croit que l'assassin s'est servi d'une arme à feu et que ses trois victimes ont été foudroyées sur place; car il n'existe aucun vestige de lutte.

Les époux Laprade c'est le nom des victimes vivaient de leur travail; ils étaient aisés. Leur fils unique, âgé de 19 ans, passait pour débouché et pour leur causer du chagrin. Il a été gardé à vue sur l'ordre de M. le maréchal des logis de Ramont.

Toute la population d'Allemands est dans la consternation. Hier, au marché de Miramont, on ne s'occupait pas d'autre chose que de cet épouvantable forfait.

Le triple crime a dû être commis dimanche vers huit heures du soir, car les victimes sont vêtues de leurs habits de fêtes.

Nous donnerons samedi les détails complets.

On écrit de Libourne à la Guienne de Bordeaux:

«Dimanche dernier, la commune de Lapoyade a été le théâtre d'un crime épouvantable. Au village de la Grande-Grève, dans une habitation perdue au milieu des bois, un homme de cinquante ans environ, le nommé Duhart, a été tué d'un coup de fusil par son gendre Lépine.

Il résulte des renseignements qu'à la suite des discussions survenues entre Duhart et Lépine, ce dernier aurait été, il y a environ un mois, renvoyé par son beau-père chez ses parents, et que sa jeune femme, âgée de dix-sept ans, mariée depuis quatre ou cinq mois, aurait refusé de le suivre. L'assassin, âgé de vingt-huit ans à peine, aurait vu, paraît-il, avec colère cette conduite de sa femme; il aurait conçu le projet de la reprendre ou, de se venger de son beau-père.

Après avoir acheté à Bordeaux un revolver à six coups, il s'est présenté samedi soir, chez Duhart, et à travers les contrevents entr'ouverts de la croisée de sa chambre, il a appelé sa femme, et lui a intimé l'ordre de venir le trouver sur le champ. Celle-ci, effrayée, a refusé de sortir. Lépine est alors resté coi. Duhart, qui couchait dans la même chambre, le croyant loin, a allumé sa chandelle pour s'assurer s'il était parti; mais à peine l'avait-il allumée qu'une détonation s'est fait entendre, et Duhart frappé en pleine figure, alors qu'il était sur son séant, est tombé de son lit foudroyé et couvert de sang.

Le coup fait, l'assassin est rentré chez lui pour se coucher; après avoir copieusement bu, il s'est endormi, mais non sans avoir eu la précaution de mettre à côté de lui son revolver, et son fusil rechargé, et quantité considérable de munitions.

Aussi l'arrestation de ce misérable aurait-elle été très difficile et très périlleuse sans le courage et la présence d'esprit dont a fait preuve le brigadier de Guitres, Pélasson.

L'assassin aurait avoué son crime au brigadier pendant qu'il était conduit à Libourne.

LE DOYEN DE NOS FACTEURS RURAUX

Il vient de mourir, à Espalion, à l'âge de 85 ans, un brave homme auquel le Bulletin d'Espalion, consacre quelques lignes nécrologiques.

Le père Ayral devait être le doyen, sans contredit, des facteurs ruraux de France. Il avait exercé ses modestes fonctions pendant plus de 60 ans. Après avoir débuté, sous le premier empire, comme courrier de la sous-préfecture, chargé de distribuer aux maires de l'arrondissement les dépêches officielles, il avait été nommé, sous la Restauration, facteur rural et à une époque où les voies de communication étaient rares, on le service se faisait par moutons et par vau. Sa circonscription comprenait les cantons d'Estaing, Saint-Amans et Mor-de-Barrez, sa tournée postale durait deux jours, et il avait à parcourir près de 160 kilomètres! Il partait le matin d'Estaing pour aller coucher à Mur-de-Barrez, et rentrait le lendemain soir chez lui pour recommencer le surlendemain.

Pendant le grand hiver de 1829, trois facteurs seulement desservaient l'arrondissement. L'un fut trouvé mort dans les neiges, le second fut obligé de quitter l'administration des postes, le père Ayral seul, put continuer son service, et, malgré le froid et la neige, l'accomplir sans interruption. Plus tard il fut nommé à Estaing avec résidence à Espalion. Chaque jour on le voyait partir, sa sacoche sous le bras, d'un pas agile, l'air content, toujours de bonne humeur et il allait à Coubisou, le Monastère, Estaing, Annat, Villecomat, Saint-Geniez-des-Ers, Sébrzac, Verrières, Bessèjoux... 60 kilomètres par jour, et en moyenne pendant 60 ans! total: un million-trois cent six mille huit cent kilomètres parcourus au service de l'Etat. Plus de trente-deux fois le tour du monde! Et le pauvre brave homme, auquel on accorda, sans qu'il leût demandée, sa retraite, il y a une dizaine d'années, et dont toute la vie administrative avait été sans reproche, touchait pour vivre, une pension annuelle de 90 fr., et à titre gracieux, un secours de 40 fr. qu'il n'avait

obtenu qu'après de nombreuses pétitions! Quelle éloquence que celle des chiffres! conclut le Bulletin d'Espalion.

Théâtre de Cahors.

Nous publierons dans notre prochain numéro, la liste complète de la troupe dramatique et lyrique qui doit débiter sur notre scène, le 28 novembre, sous la direction de M. Morvand.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le manifeste de la droite sénatoriale a paru aujourd'hui. Nous publierons ce document.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Paris, 14 novembre. La commission du budget a entendu hier, le ministre des finances sur les dégrèvements. L'entente est faite entre le ministre et la commission. Quant à la proposition émise par plusieurs membres, d'établir un impôt proportionnel sur les chèques, elle a été repoussée.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Valeurs diverses, Clôture du 13 nov., Clôture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5%.

Table with 2 columns: Valeurs diverses, Clôture du 13 nov., Clôture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5%.

VARIÉTÉS

Vieilles chansons quercynaises.

2. Série

LOU FIL DEL REY

Chanson très-ancienne et remarquable de pittoresque. Le fils d'un roi tué sa mie, croyant tirer sur une pivoine, dans la chambre d'ore, pendant qu'il fuit à l'étranger poursuivi par des archers. Les vers sont alternativement en patois et en français. C'est un genre de poésie que l'on employait autrefois pour les chants populaires.

Lou fil del rey de Franco
Lari ra don dai
S'en pay al bouc cassor
La ri ra don daine
Trobo perdut ni lèbre
La ri ra don dai
N'a rien pour lui tirer
La ri ra don daine
Crisio détia la laouso
Sa mio n'en a tué
Sa mèro èro en fenestro
Ah! mouh fils qu'as tu fait?
Tu n'as tuado la mio;
On ta fera penser
Sounguo la gabio laouso
A l'él de l'haou cyprié.
L'on m'èra pas mèro
Car je m'en irai
Je m'en irai n'Espagno,
Dans le pays étranger.
Donnez-moi d'argent mèro,
Pour faire mon chemin.
Donnez-moi des chemises,
C'est pour m'en ramuder.
Il s'en ba de lay Paygo
Mais lus arters après
Pontouhier de lay l'aygo
Et bien ten me chercher.
Passater de lay l'aygo
Arrestas lou prisonnier.
Non farey pas pécaïré,
Car il m'a bien payé.

N'abio capé escuta en boursò
Il me les a donnés.

ABAL A LA RIBIERO

Chanson aussi ancienne et très-réputée. Les vers sont encore alternativement français et patois. L'intrigue est très-gracieuse; c'est un jeune homme qui se jette à l'eau pour pêcher un anneau qu'une belle y a laissé tomber.

Abal à la ribiero, (bis)
Tout auprès de la mer,
Léon, léon daino bis.
Y avait uno chapele (bis)
Conherro de lauriers bis.
Léon, léon, daino bis.
Y avait trois junes dames
Qui s'y ban soulombren.
La plus june de tontos
Ne fait rien que plurer.
Son aman y demando
Bello de quoi plurer?
N'ey bien rasou se plouri
Et de me chagriner;
Mouh bel berbié de l'ambro
Din la mer l'ai tombé.
Quand donarias, la bello,
Lou t'anguessi chercher?
Qué boules qué bous doni?
N'ai rien à vous donner.
Un baisat de bous, bello,
Un baisat, si bous plait.
Galant n'amoures pas.
Lou galant se despoillo,
De lay bèn un brun d'aygo,
Qui ta fait enfonce.
Lou bènait réléber.
Sa may n'èro en fenestro.
Lou regardabo fa.
Per tu bello, bésaiado.
Mouh filisé ba néguia.

AVIS

Messieurs les banquiers, aubergistes, cafetiers et fournisseurs, sont prévenus que M. le comte F. de Roffignac se trouve dans la dure nécessité de ne pouvoir payer aucune dette de son fils Robert.

VENTE

DE MEUBLES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE après décès

Il sera procédé le Dimanche, vingt-quatre novembre courant, à neuf heures du matin, dans la maison située à Bach, canton de Labenque, ayant appartenu au sieur Jean-Pierre Calmette, décédé, par le ministère de M. Roques, notaire, à Labugade, à la vente de meubles et effets mobiliers consistant en lits, tables, armoires, chaises, ustensiles de ménage et dépendant de la succession de feu Jean-Pierre Calmette, père.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de M. le président du tribunal civil de Cahors, enregistré le deux septembre dernier.

L'Univers Illustré.

Sommaire du numéro du 9 novembre. Texte: L'Exposition universelle, par Turgan (23 article). — Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dactres. — L'Univers et l'Exposition, par Simon de Vandières. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Romeo et Juliette, tableau de M. James Bertrand. — Nouvelles de l'Afghanistan par Ernest Herbart. — La Robe de Noces, par Alexandre Dumas (suite). — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par Mme Iza de Cérigny. — Rébus. Gravures: Le prince et la princesse de Galles, le prince et la princesse de Danemark montant dans le ballon captif des Tuileries. — Exposition universelle: les pavillons de Monaco, de Portugal, d'Espagne, et de Hollande, dans le palais du Champ-de-Mars. — La galerie des machines françaises dans le palais du Champ-de-Mars. — Romeo et Juliette, d'après le tableau de M. James Bertrand. — Revue comique du mois, par Cham (12 gravures). — Afghanistan: le passage de l'Indus. — M. Garnier-Pagès, décédé le 31 octobre. — Médaille donnée aux lauréats de l'Exposition universelle de 1878. — Rébus.

AVIS. Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 931<sup>e</sup> livraison. (9 novembre. 1878). — Texte : Voyage aux mines de diamants dans le sud de l'Afrique (Cap de Bonne-Espérance), par M<sup>me</sup> P. (1872-1877). — Texte et dessins inédits. — Huit dessins de H. de Drée, avec une carte.  
Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 310<sup>e</sup> livraison (9 novembre. 1878). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, deuxième partie, par J. Girardin. — L'Exposition Universelle 1878 : Manufacture de Sèvres. — Grand-cœur, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Travaux des Madrépores, par M<sup>me</sup> Gustave Demoulin.  
Dessins : A. Marie, Clerget, Sellier, Delort.  
Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE, *Revue des sciences.*

Sommaire du numéro du 9 novembre.

Le vivier à crustacés de l'île Saint-Nicolas : G.-P. — Le saumon de Californie : Riveter Wattel. — Electromètre enregistreur de M. Mascard : A. Angot. — Bibliographie. — Locomotive sans foyer : G. M. Gariel. — La fièvre jaune : D<sup>r</sup> Cartaz. — De l'art agricole et de l'économie rurale dans la Grèce antique (suite) : J. Girardin. — Académie des sciences : séance du 5 novembre. — G. Delafosse : Stanislas Meunier. — Bulletin météorologique de la semaine.  
G. Masson, éditeur, 420, boulevard St-Germain, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès  
400,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de

la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaul); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésière. — N<sup>o</sup> 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulés, spasmes, et nausées. — N<sup>o</sup> 46, 270 : M. Robertis, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N<sup>o</sup> 46, 260 : M. le docteur-médecin Martio, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N<sup>o</sup> 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N<sup>o</sup> 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.  
Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en mé-

decines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Le Biscuits de Revalésière enlève toute irritation en toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalésière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & C<sup>o</sup>, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Beaucoup de personnes que leurs occupations retiennent toutes la journée hors de chez elles ne peuvent se soigner, lorsqu'elles sont atteintes de rhumes, bronchites, catarrhes, ou autres affections des bronches ou des poumons.

Rien de plus facile maintenant avec les capsules de goudron de Guyot, qui remplacent les tisanes, sirops, loochs et pâtes pectorales. Il suffit de prendre deux ou trois de ces capsules au moment de chaque repas. Le flacon du prix de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce traitement si efficace ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de toute autre médication. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature Guyot imprimée en trois couleurs.  
Dépôt dans la plupart des pharmacies.

Livret des familles  
MM. les maires du département du Lot, trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Fa-

mille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 19 (9 novembre).

Le budget de l'instruction publique, par M. Ch. Boyssset. — Le service des mines à l'Exposition universelle. — L'autruche, son élevage dans les fermes du Cap ; commerce des plumes. — Les freins continus, par M. Banderari. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 19 (9 novembre).

L'art de la lecture, lettre de M. Legouvé (de l'Académie française). — L'archéologie préhistorique et la science des origines de la civilisation en Angleterre, par M. Ferdinand Brunetière. — Conséquences économiques de la création d'une mer intérieure en Algérie, par M. Hébet. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par Z\*\*\*. — Clôture de l'Exposition.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUS FAITS et sur MESURE Pour Hommes & pour Enfants

Atelier de fabrication, à Paris, 37, rue Jean Jacques Rousseau

MAISON DE VENTE A CAHORS, boulevard Sud, au coin de la rue Fénelon.

Vous trouverez chez M. GREIL, à Cahors :

COSTUMES COMPLETS d'hiver, pour hommes, depuis	14 fr.
Id. Id. pour enfants, depuis	6 fr.
SOUTANES en très bon drap, sur mesure, depuis	45 fr.
PARDESSUS pour hommes, entièrement doublés, depuis	14 fr.
PARDESSUS pour enfants, Id.	7 fr.
DOUILLETES ouaté mérinos, garnies, depuis	45 fr.

Un joli choix d'Echantillons de très belles Etoffes, de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour le Vêtement sur mesure.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et toujours chez les meilleurs tailleurs de Paris, les Uniformes militaires et civils, les Vêtements ecclésiastiques. — Les livrés.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g. A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. — Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200	40
300	45
400	20

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ÉCHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal l'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

M. MAURICE, sculpteur

A l'honneur de prévenir les personnes qui voudraient l'honneur de leur confiance, qu'il se charge de tous les travaux, tels que : travaux d'église, monuments funéraires, sculpture pour meubles à des prix très modérés.  
Atelier, rue du Portail-au-vent, 12, à Cahors.

MODES

Mlle L. MAURICE, fait prévenir les Dames qui voudraient bien l'honneur de leur visite, qu'elles trouveront chez elle des chapeaux du meilleur goût et sortant des premières Maisons de Paris.

VILLE DE LAVAUR (TARN)

Adjudication

DES DROITS D'OCTROI ET DE PLACES

Le Maire de Lavour (Tarn) a l'honneur d'informer le public, que le 20 décembre 1878, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de la Mairie, il sera procédé à l'adjudication des droits d'Octroi, des places aux foires et marchés et de pesage, mesurage et jaugeage.

Les mises à prix sont : Droits d'Octroi..... 36,000 f. Droits de places, de pesage, mesurage et jaugeage ..... 8,000 f.

Après les adjudications partielles sur ces deux services il sera procédé à une nouvelle adjudication sur la réunion de ces mêmes services pour, s'il y a lieu, les adjudger à un seul adjudicataire.

Les cahiers des charges et conditions, les tarifs et règlements sont déposés à la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance. Lavour le 15 septembre 1878.

Le Maire, E. DE VOISINS LAVERNIERE.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.  
Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

1<sup>o</sup> La belle Propriété de M. Emile Delard, située à Floressas, can ton de Puy-l'Evêque, avec belle Maison de maître, grand Enclos attenant, Jardins, Bisse-cour et Granges ;  
2<sup>o</sup> Une autre Propriété au même endroit, avec Maison de colon, Granges et Etables, en nature de terre labourable, beaux vignobles Bois et Prés.

Pour l'acquisition et les renseignements, s'adresser à M. Mousset, agent d'affaires à Puy-l'Evêque (Lot).

Nota. Ladite propriété est traversée par la route de Puy-l'Evêque à Montcuq.

ACADEMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

**OREZZA**

Eau minérale ferrugineuse, acidule, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbonique des eaux connues.

Cette Eau est sans rival dans le traitement des

GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSIS — ANÉMIE

et toutes les maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

Se vend chez tous les marchands d'Eaux et pharmaciens.

Librairie J. BAUDRY, rue des Saints-Pères, 15.

L'ABBÉ PARAMELLE.

L'ART

de découvrir les Sources

1 volume in 8<sup>o</sup>

Dépôt chez M. CRAYSSAC, libraire à Cahors, rue de la Mairie.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.